

Département des Ressources Humaines
Service de Développement RH

SDevRH/JYB/RM/SF N° 2026 - 356

DECISION

Le Président-directeur général de l'Institut National de la Santé et de la Recherche Médicale,

Vu le code général de la fonction publique ;

Vu le code de la recherche et notamment ses articles R.423-31 et suivants ;

Vu le décret n° 84-1206 du 28 décembre 1984 modifié relatif aux statuts particuliers des corps des fonctionnaires de l'Institut National de la Santé et de la Recherche Médicale ;

Vu l'arrêté du 26 avril 2002 modifié fixant les modalités d'organisation des concours de recrutement d'ingénieurs et de personnels techniques de la recherche à l'Institut National de la Santé et de la Recherche Médicale ;

Vu l'arrêté du 27 avril 2026 autorisant au titre de l'année 2026 l'ouverture de concours externes de recrutement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques à l'Institut National de la Santé et de la Recherche Médicale ;

DECIDE

Article 1^{er} : Sont admis à concourir au concours externe des Ingénieurs d'Etudes n°14 BAP F "Chargée-e de communication", les candidats dont les noms suivent :

BELLIARD	Quentin	LEFRANCOIS	Anne
CARSOL	Jean-Louis	MENG-BOYER	Quentin
DAVARPANAH	Zhila	MESMIN	Charlotte
DELAGE	Julien	WAYMEL	Juliette
FERLY	Lola-Marie	ZINE-EDDINE	Sofia
HEGDE	Monica		
LAGNIEZ	Morgane		

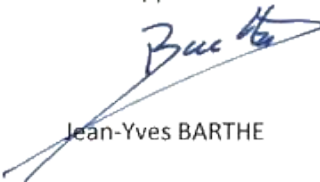
Article 2nd : Sont admis à concourir sous-réserve au concours externe des Ingénieurs d'Etudes n°14 BAP F "Chargée-e de communication", les candidats dont les noms suivent :

CAUX	Nicolas	JOLY	Bertrand
GANAYE	Raphaël	KOLATA	Baptiste

Fait à Paris, le 02/09/2026

Pour le Directeur du Département des
Ressources Humaines,

Le Responsable du Service de
Développement des Ressources Humaines


Jean-Yves BARTHE